Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1007

Artikel: La bougie ou le cancer
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020454

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public 1007
DP
J.A. 1000 Lausanne 1 13 septembre 1990
Hebdomadaire romand Vingt-septième année

La bougie ou le cancer

Plus l'échéance du 23 septembre approche, plus l'argumentaire des partisans et des adversaires de l'énergie nucléaire se réduit comme peau de chagrin. Se font face deux visions apocalyptiques: le retour à l'âge des cavernes, l'effondrement économique et le spectre de la pénurie d'un côté, l'irradiation de la planète et son cortège de cancers et de malformations de l'autre.

A ce jeu de qui peur gagne, l'angoisse devient ressource politique essentielle. Mais le registre émotionnel est de maniement difficile: quel que soit le vainqueur au soir du 23 septembre, l'argument peut très rapidement servir la cause adverse. Qu'advienne un nouveau Tchernobyl et tout projet de centrale nucléaire sera condamné; et si le contingentement de la consommation d'électricité devait intervenir, le recours accru au nucléaire trouverait sur le champ une majorité populaire.

L'importance de l'enjeu justifie pourtant d'aborder le scrutin avec un regard froid, calculateur. Car c'est bien d'un choix pour ou contre la modernité qu'il s'agit, du court terme contre le long terme et de l'affectation de moyens financiers importants dans l'une ou l'autre solution possible.

Aujourd'hui la Suisse ne manque pas de courant électrique; ses importations, elle les utilise pour remplir à bon compte ses barrages et exporter de l'électricité de pointe au prix fort. Une affaire commerciale donc, mais qui repose sur des bases fragiles: rien n'assure que persistent longtemps les livraisons françaises à bas prix; et au rythme où croît la consommation intérieure, il ne restera plus rien à exporter. D'où le soupçon légitime que les partisans du nucléaire, sous prétexte de sécurité de l'approvisionnement, cherchent d'abord à préserver les avantages financiers liés aux exportations.

Mis à part les palabres interminables et les rapports d'expertise, nous n'avons pas pris au sérieux l'avertissement pétrolier de 1973. La nouvelle chute des prix qui a suivi a relancé notre fringale de pétrole, de gaz et d'électricité. La fragilité de notre approvisionnement extérieur, soulignée une nouvelle fois par la crise du Golfe, le réchauffement climatique et la situation de la pollution atmosphérique nous offrent maintenant l'occasion de prendre les mesures nécessaires pour réduire notre toxicomanie énergétique.

Mais que viennent faire les agents énergétiques fossiles dans ce débat? C'est que le nucléaire est brandi par ses partisans comme la possibilité de nous libérer de ces produits et de leurs effets néfastes. Une illusion bien sûr, puisqu'il faudrait couvrir le pays de centrales nucléaires pour y parvenir, une solution irréalisable, matériellement et financièrement. De plus les réserves d'uranium seraient épuisées bien avant.

On peut tourner la source nucléaire sous toutes ses faces — substitution, sécurité, durée, coût — elle n'offre pas d'issue. Les seules voies raisonnables à terme, celles qui garantissent à la fois la sécurité de l'approvisionnement dans la durée et la préservation de l'équilibre écologique, passent par les économies — techniques et processus — et par les énergies renouvelables.

La première voie a été suffisamment explorée par le groupe d'experts des scénarios énergétiques et répercutée dans ces colonnes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister. Remarquons seulement le silence officiel qui règne au sujet des conclusions de cette étude, pourtant commandée par les autorités. Il faut maintenant édicter les règles qui favorisent la diffusion de ces techniques, établir des prescriptions ou mieux encore adopter des prix conformes à la rareté de l'énergie.

La seconde voie, celle des énergies renouvelables, ouvre un marché parfaitement adapté aux capacités de l'industrie helvétique, un marché qui d'ailleurs débordera très vite nos frontières.

Cette reconversion exigera des investissements importants. L'abandon du nucléaire évitera pour le moins des dépenses mal placées et donnera le signe qu'attendent les multiples agents économiques et les professionnels pour se lancer à plein régime dans les techniques d'avenir.

JD